

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES A PERMIS DE DRESSER LA FEUILLE DE ROUTE DU PNRC

Jacques Costa : « Garantir l'avenir du Parc Naturel est un enjeu prioritaire pour la Corse »

Le débat d'orientations budgétaires du Parc Naturel Régional de la Corse a rythmé le dernier comité syndical du 17 mars à Corte. Outre la lecture comptable des chiffres, le bureau placé sous la direction de son Président, Jacques Costa a également procédé à la présentation des futures actions, toujours aussi nombreuses.

AMBIENTE. Fidèle à ses engagements, le Parc naturel régional de la Corse poursuit sa politique de maîtrise budgétaire qui lui est imposée par un cadre désormais connu de réduction des dépenses publiques. Conjoncture oblige, les efforts financiers s'appliquent aujourd'hui à l'ensemble des institutions et organismes, y compris les plus actifs. Et ceux dont l'utilité n'est plus à démontrer en matière de préservation environnementale ne dérogent pas à cette règle.

A Corte, le 17 mars dernier, nombreux ont été les élus à assister à une session consacrée au débat d'orientations budgétaires. Il faut y voir un vrai changement de mentalité, souligné par le Président lui-même, au sein d'une institution majeure mais habituée, il y a peu encore, à reporter ses réunions en l'absence de quorum. Principalement visés, les élus de la Collectivité Territoriale qui ont souvent brillé auparavant par leurs absences. Cette fois, ils n'ont pas boudé l'exercice, recueillant ainsi les félicitations de Jacques Costa : « 15 des 16 élus représentants la CTC au sein du Conseil Syndical sont présents ainsi que trois conseillers exécutifs, une grande première. Je tiens à remercier vivement les élus de leurs présences aujourd'hui, c'est une vraie marque de



reconnaissance. » Accompagné par les représentants de la structure, ses vice-présidents, Angèle Chiappini et Pierre Marcellesi, le président Jacques Costa avec l'appui des services administratifs a donc présenté les grandes lignes budgétaires pour l'année 2016. Le constat : la nécessité pour le Parc de poursuivre la reconstitution de son épargne nette via une réduction de ses dépenses de fonctionnement. Ce plan de redressement a permis notamment de dégager des économies à travers le déménagement des locaux sur Ajaccio ou encore la mutualisation des moyens sur le territoire. Le budget de fonctionnement a ainsi été revu à la baisse, passant de 7,4 millions d'euro à 6,9 millions. « Nous avons prévu une réduction drastique de 35% des moyens alloués au fonctionnement de l'ensemble des services. C'est un important challenge à relever pour 2016, la situation sera difficile. L'enjeu sera de maintenir nos activités grâce à

une gestion beaucoup plus rigoureuse » a indiqué Jacques Costa. Présente, la Présidente de l'Office de l'Environnement, Agnès Simonpietri, a pris acte de la situation budgétaire du PNRC et selon elle : « La rationalisation des dépenses publiques est une exigence, un effort à pratiquer à tous les niveaux, un effort de mutualisation à réaliser entre tous les organismes. »

Par ailleurs, le transfert définitif du siège à Corte, permettra à coup sûr de réduire la voilure. Le Parc sera ainsi installé dans des espaces moins coûteux pour son fonctionnement opérationnel. Faire plus avec moins de moyens sera aussi le pari du Parc au niveau de sa politique d'investissements. Le maire de Manso, Pasquale Simeoni a détaillé les opérations à lancer à court et moyen terme pour la réhabilitation des refuges : « Notre étude a permis de dévoiler les actions à mener dans le cadre de la réhabilitation des refuges installés sur le GR. Sur 12 structures, 5 sont à

démolir et à reconstruire et 7 à rénover entièrement. Nous avons prévu de procéder à la réhabilitation d'un refuge par an, soit un coût estimé à 800 000 euro par opération. Ce sont des travaux importants qui seront réalisés en dépit des restrictions budgétaires car cela touche à l'image de marque même du Parc. »

D'autres investissements concerneront l'ouverture d'un sentier entre Ghisoni et Solenzara, la signalétique sur le territoire tandis que l'étude de renouvellement de la charte se poursuit. Sur ce dernier point, Jacques Costa a précisé : « Nous venons de déposer l'avant-projet auprès des services de l'Etat. La visite du rapporteur du Ministère, prévue les 20 et 21 avril sera déterminante car il s'agira de dresser l'évaluation environnementale de la charte. Le calendrier semble être respecté puisque l'enquête publique se déroulera à l'automne et que la consultation des collectivités locales interviendra au printemps 2017. »

Un bilan de l'introduction du Cerf a également été présenté : « Il s'agit d'un programme mené depuis plusieurs années en partenariat avec le Parc Naturel de Sardaigne car l'espèce endémique est Corso-Sarde. L'opération a pu être menée avec le soutien des sociétés de Chasse dans le cadre d'une démarche de valorisation scientifique majeure. »

Disposant d'un fonds de roulement de 625 000 euros, le volet actions du Parc en 2016 est donc bel et bien en route. Outre les actions scientifiques et la réhabilitation des refuges, il s'agira aussi de veiller à la rénovation d'A Casa di a Natura qui deviendra le premier bâtiment du parc entièrement dédié à la transition énergétique.

Y.C.

Le Parc intègre le CA de l'Agence du Tourisme

En séance, le Président du PNRC, Jacques Costa a tenu à remercier sa vice-présidente et Maire de la Porta, Stéphanie Grimaldi pour avoir porté un amendement sur l'intégration du Parc Naturel dans le nouveau conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse. Recevant l'adhésion de la plupart des groupes politiques de l'Assemblée de Corse, cet amendement permet à l'institution de siéger pour la première fois dans un des collèges organiques de l'ATC.